

Section Départementale des
Côtes d'Armor
Robin Maillot, secrétaire départemental

Monsieur le Directeur Académique des
Services Départementaux de l'Éducation
nationale
8 bis rue des Champs de PiesBP
2369
22 023 SAINT-BRIEUC

se-unsa.org

Objet : Demande d'audience en urgence

Monsieur le Directeur Académique,

Nous vous avons écrit le 23 novembre afin de vous demander la priorisation de remplacement pour les personnes en arrêt (alors que les formations constellation continuaient en monopolisant des moyens de remplacement). Sans réponse de votre part nous vous avons relancé lors du CDEN du 2 décembre où vous nous avez répondu que vous réfléchiriez à cette possibilité en 2022. Nous vous disions alors : « Maintenir les formations constellation en utilisant des moyens de remplacement qui manquent par ailleurs serait incompréhensible pour tous les acteurs de l'École publique. ».

Depuis le contexte sanitaire s'est dégradé au niveau national et notre ministre a imposé un protocole sanitaire que le SE-UNSA a dénoncé et jugé impossible à mettre en place. C'est pourquoi nationalement le SE-Unsa a déposé une alerte sociale pour que des mesures soient prises immédiatement afin de permettre à l'École et à ses personnels de tenir alors que l'épidémie sera encore là durant toute cette année scolaire. Il demande :

- la révision de la procédure de contact tracing prenant en compte la situation épidémique et le besoin des personnels, en particulier les directrices et directeurs, d'avoir des temps préservés ;
- le recrutement d'enseignants pour assurer le remplacement dès la rentrée de janvier.

Le manque de remplaçants s'amplifie dans notre département et alors que d'un côté la fermeture d'une classe ne s'impose plus en cas d'élève positif, nos collègues sont dans l'obligation de devoir fermer des classes faute de remplaçants, a fortiori depuis le 8 décembre dernier où la dernière FAQ ministérielle indique clairement que le brassage n'est plus possible.

Ce contexte exceptionnel et inquiétant nous amène à vous demander en urgence une audience afin de voir ce qui est envisagé pour cette fin d'année civile et pour le début de l'année prochaine.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en mon attachement au service public d'éducation.

Robin Maillot
Secrétaire Départemental du SE-UNSA 22